

**COMMUNE DE ROZIER EN DONZY**  
**Département de la Loire**  
**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 05 mars 2026**

<p><b>Membres :</b></p> <p>- afférents au Conseil : 15</p> <p>- en exercice : 13</p> <p>- présents : 13</p> <p>- votants : 13</p> <p><b>Convocation en date du :</b> 27 février 2026</p> <p><b>Affichée le :</b> 27 février 2026</p>	<p>Le cinq mars deux Mil vingt-six à vingt heures quinze minutes, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE.</p> <p><b>Présents :</b> BABEL Anne, BANCEL Béatrice, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne</p> <p><b>Absents excusés :</b></p> <p><b>Secrétaire de séance élu :</b> BONNEFOND Vincent</p>
--	---

<b>N° 2026D105</b>	<b>AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2025 DU BUDGET ASSAINISSEMENT</b>
--------------------	--

Le Conseil Municipal, en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction M49,

Après avoir approuvé le 05 mars 2026, le compte financier unique 2025, qui présente un excédent de fonctionnement (hors restes à réaliser) d'un montant de **39.252,06 €**,

Constatant que la section d'investissement dudit compte administratif fait apparaître :

un solde d'exécution global de (déficit) : .....- 52.358,50 €  
 un solde de restes à réaliser de : .....0,00 €  
 entraînant un besoin de financement de .....52.358,50 €

Vu les états des restes à réaliser au 31 décembre 2025,

Vu l'état des dépenses engagées non mandatées après service fait au 31 décembre 2025 et des recettes certaines restant à recevoir à la même date,

Considérant le transfert de la compétence Assainissement à la Communauté de Communes de Forez-Est au 1<sup>er</sup> janvier 2026,

**DECIDE**, sur proposition de M. le Maire, d'affecter les résultats de clôture de l'exercice 2025 du budget assainissement au budget principal, comme suit :

- Solde d'exécution section investissement (dépenses 001) : .....**52.358,50 €**
- Résultat de fonctionnement reporté (recettes 002) : .....**39.252,06 €**

Le Secrétaire de Séance  
 Vincent BONNEFOND



ROZIER EN DONZY, le 12/03/2026  
 Signé : le Maire, Didier BERNE

